

**COMPTE RENDU REUNION  
DU 02/06/2021 A 20H30**

**Présents** : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, Mme DUPOUY Marie-Josée, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, M. DUPAYA Frédéric, Mme DUCAMP Delphine, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE, M. SENTUCQ Eric.

**Absent(e)s excusé(e)s** : M. LABEDADE Eric.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

**1- Approbation et signature du CR du 14/04/2021 :**

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 14.04.2021.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2- Maison Mauhum :**

Suite au diagnostic par Maison du Diag et au rapport de visite du SYDEC pour l'assainissement non collectif, le dossier chez le notaire est complet et la signature pour le rachat total des 3 parcelles à l'EPFL est fixée au 08 juin 2021.

Une fois la commune propriétaire, il pourra être procédé à la vente de la maison avec la grange et 1367m<sup>2</sup> de terrain (parcelles AA0074 et AA0075), située au 910, route de Carcarès-Sainte-Croix 40400 CARCARES-SAINTE-CROIX, pour un montant de 68.000 euros à Monsieur et Madame CERQUEIRA José et Catherine, 79 rue Saint-Vincent-de-Paul 40660 MOLIETS-ET-MAA. Pour ce faire, une délibération doit être prise.

**D2021-15 : Vente maison Mauhum**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de M. & Mme CERQUEIRA José et Catherine de se porter acquéreurs, au prix de 68 000 € (soixante-huit mille euros) de la maison avec la grange et 1367m<sup>2</sup> de terrain (parcelles AA0074 et AA0075), située au 910, route de Carcarès-Sainte-Croix 40400 CARCARES-SAINTE-CROIX.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter de vendre la maison avec la grange et 1367m<sup>2</sup> de terrain (parcelles AA0074 et AA0075), située au 910, route de Carcarès-Sainte-Croix 40400 CARCARES-SAINTE-CROIX, à Monsieur et Madame CERQUEIRA José et Catherine, 79 rue Saint-Vincent-de-Paul 40660 MOLIETS-ET-MAA, moyennant le prix de 68 000 € (soixante-huit mille euros), frais de notaire à la charge de l'acquéreur.
- de charger Me André PEYRESBLANQUES, Notaire à Tartas, de toutes les formalités relatives à l'acte,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent au dossier.

**3- Renouvellement convention de location terrain SARL BARNEIX :**

**D2021-16 : Renouvellement annuel location parcelle - Convention Commune / SARL BARNEIX**

Après exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de procéder au renouvellement annuel de la convention signée le 29 avril 2011 entre la commune et la société SARL BARNEIX fixant à 200 € (deux cent euros) l'hectare le montant de la loca-

tion annuelle de 1 hectare 70 ares de terrain, sis C 184p (ancienne C160p) commune de CARCARES SAINTE CROIX, soit la somme de 340 € (trois cent quarante euros), pour le stockage de souches, sous réserves des nécessités de reprise du terrain pour des travaux éventuels de ENGIE GREEN.

- De procéder à l'application de l'indice de fermage 2020/2021 (indice 105.33), soit une augmentation de +0.55%. Le montant annuel de location pour l'année 2021 s'élèvera donc à 341,87 € (trois cent quarante et un euros quatre-vingt-sept centimes)
- La présente location pourrait s'avérer être la dernière ; les lieux devront être entretenus et remis en état avant reprise par la commune.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la société SARL BARNEIX.

#### **4- CDG40, convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022 :**

Renouvellement d'une nouvelle convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022 à signer pour les collectivités entre 1 et 5 agents inclus : 150€/an

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022 avec le CDG40.

#### **5- SYDEC rapport éclairage public 2020 :**

Rapport d'éclairage public 2020 (patrimoine commune)

Courrier EDF : Modification de la puissance souscrite en Eclairage public

Réponse mail du SYDEC au courrier EDF sur l'ajustement des puissances souscrites en éclairage public

En effet il y a eu augmentation de la puissance de 1,7kW à 2kW sans nous prévenir au préalable donc le SYDEC fait un courrier de réclamation.

#### **6- DDTM (service police de l'eau et des milieux aquatiques) :**

Point fait par Joël SAINT-GUIRONS.

Délibération à prendre pour la CLE du SAGE (Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) afin d'engager une démarche d'ajustement du périmètre du SAGE pour y intégrer 22 communes.

#### **D2021-17 : Commission Locale de l'Eau du SAGE**

M. Joël SAINT-GUIRONS, Adjoint au Maire, informe les membres du Conseil Municipal sur la démarche d'ajustement du périmètre du SAGE engagée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Midouze afin d'intégrer 22 communes aux 131 existantes. Cette modification concerne 11 communes dans le Gers et 11 dans les Landes. Elles sont partiellement comprises dans le bassin hydrographique de la Midouze mais ne figure pas dans l'arrêté inter préfectoral de périmètre.

Puis il présente la carte du nouveau périmètre.

Dans le cadre de la procédure, les communes du territoire doivent être consultées pour avis sur le projet.

Après avoir écouté l'exposé de l'Adjoint au Maire, les membres du Conseil Municipal décident de donner un avis favorable au projet d'ajustement du périmètre du SAGE Midouze.

#### **7- NETCOM, offre téléphonie et internet :**

Offre téléphonie NETCOM GROUP :

Internet haut débit sécurisé avec back-up 4G :	45€
Optim fixe (appels illimités vers fixes et mobiles en France )	18€
Optim mobile (appels, SMS, MMS illimités + data 30Go) 2*21€	42€
<b>TOTAL PAR MOIS HT</b>	<b>105€</b>

3 mois d'internet offert

Réseau au choix Orange et/ou SFR. Il a été décidé de garder Orange.

Frais de mise en service (comprenant le déplacement du technicien+ l'installation) 90€ HT

La ligne téléphonique de la bibliothèque va être arrêtée car non utilisée. Idem pour la ligne du Fax.

L'économie annuelle projetée est d'environ 500€/an.

### **8- Elections Départementales et Régionales 2021 :**

Voir pour l'organisation du bureau de vote mutualisé : plan et personnel

Cette année c'est un double scrutin : les élections Départementales et Régionales ont lieu en même temps, les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h.

De ce fait, une demande de dérogation pour changement exceptionnel du lieu de vote a été envoyée à la Préfecture car la salle de la mairie ne peut pas accueillir un double scrutin. L'accord a été reçu et ce sera donc la salle du Foyer des Jeunes qui sera lieu de double bureau de votes.

Pour chaque bureau de votes (Départementales et Régionales) il faut :

- 1 Président
- 1 Secrétaire
- 3 assesseurs minimum puis 3 scrutateurs

Président et secrétaire peuvent être mutualisés pour les 2 scrutins.

La Présidence sera donc mutualisée et assurée par Michèle PROSPER. Le rôle de Secrétaire sera sûrement mutualisé également selon le nombre de personne disponible.

Il a été demandé à tous les membres du Conseil de donner leurs disponibilités car dans l'idéal il faudrait 8 à 9 personnes en permanence.

### **9- Informations diverses :**

- Travaux église Sainte-Croix terminés : point fait par Jean-Yves POCHEZ

Les prestations prévues sont toutes finies. Il restera en septembre à finir l'étanchéité (prestation non prévue initialement et qui sera prise en charge par l'association) et la peinture du mur du clocher.

- Courrier de l'ALPI pour une mise à disposition d'une application d'informations pour les citoyens. Pour le moment il y a déjà Panneau Pocket au niveau de la commune donc il ne sera pas donné suite à ce courrier.

- Courrier de remerciement de l'ADM06 pour le don effectué suite à la tempête Alex des 2-3 octobre 2020.

- Compte rendu de réunion Inter-associations : fait par Florent MAMIQUE

- Courrier reçu de la FFCL (Fédération Française de la Course Landaise) pour annoncer la relance des courses landaises.

- Courrier du Conseil Départemental précisant que dans le cadre du FEC 2021 (Fonds d'Équipement des Communes), la commune de Carcarès-Sainte-Croix est éligible à une demande de subvention 6 789€ sur une base maximale de 8 493€ HT (délibération déjà prise).

- Courrier SMACL : extension de garanties – Contrat PROMUT (sans surcoût) pour le contrat de protection fonctionnelle en incluant les services suivants :

- assistance psychologique
- service d'information juridique

- Courrier Office de Tourisme

Cette année à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine un circuit touristique valorisant plusieurs églises du Pays Tarusate est prévu par l'Office de Tourisme. Pour la commune c'est l'église de Sainte-Croix qui a été choisie.

- Commission Environnement, ruralité et traditions (Frédérique DUSSEAU)

Cette commission a commencé à organiser des réunions ouvertes aux habitants de la commune motivés pour participer à une démarche ayant pour objectifs de :

- Développer les liens entre les habitants,
- Mener des actions d'embellissement dans la commune.

Lors de la première réunion, Robert MOULERES, Guy CHARRIER et Fabien COUDROY ont participé à la réflexion et au développement de projets avec la commission.

Premiers exemples d'idées d'embellissement : au Sourbé, mettre des fleurs à côté des poubelles, mettre des bandes de jachère fleurie autour des boîtes aux lettres, etc...

D'autres réunions ouvertes aux gens de la commune qui sont motivés et souhaitent s'engager seront programmées.

- Bois et forêts : SARL JC LEJEUNE / Contrat d'achat de bois Ouverture de cloisonnements – bois d'énergie sur Carcarès-Sainte-Croix sur la parcelle B115 (2,06ha) et 118 (0,93ha)

Le bois récolté sert à financer le travail de coupe et évacuation.

Devis nettoyage bois : deux devis réalisés, un premier pour les entretiens des peuplements de pins maritimes en lignes de 1 063,04€ TTC et un second concernant les débroussailllements de la coupe rase annexée au projet de champs de panneaux photovoltaïque de 232,54€ TTC (piste d'atterrissage de l'engoulement).

- ONF / : coupes à désigner et mettre en vente

Mail envoyé pour demander que la coupe soit réalisée dans l'année 2021.

### **D2021-18 : ONF coupe parcelle 6C**

Conformément à la proposition du programme des coupes de l'année 2022 présenté par l'Office National des Forêts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la proposition du programme des coupes de l'année 2022 proposé par l'ONF et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

#### **ETAT D'ASSIETTE ; coupes reportées d'années antérieures et à inscrire :**

N° de parcelle	Essence	Nature technique de la coupe	Surface totale de la parcelle	Surface parcourue en coupe	Volume total estimé m3	Age des bois
6c	Pin maritime	RA	0,63	0,63	63	42

Le Conseil Municipal décide que toutes les coupes seront vendues sur pied par l'ONF en vente de gré à gré par soumission ou en vente de gré à gré simple.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de commercialisation des bois.

- Devis divers :

Devis demandés pour la chambre froide à SEFTI :

montant HT : 2482,08€, soit TTC 2978,50€

Devis Ets Chambon pour le broyeur

montant HT : 1415,50€, soit TTC 1698,60€

Réparation fourgon

montant HT : 251.25€, soit TTC 301,50€

- Devis Mendiboure pour formation CACES – PEMP (Plate-forme Elévatrice Mobile de Personne) (Dominique et Vincent). Il y aura en plus le coût de la location de la plate-forme chez Rollin (138,45€ HT).

montant HT formation Mendiboure : 670€ , soit TTC 804€

Total montant HT (formation/nacelle) : 708,45€ , soit TTC 850,14€

Fin de la séance à 22h42.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Marie-Josée DUPOUY	Jean-Yves POCHEZ	Martine MALLET
Frédéric DUPAYA	Delphine DUCAMP	Eric LABEDADE	Nathalie POUTOIRE	Olivier LABE
Florent MAMIQUE	Eric SENTUCQ	Olivier DARRICARRERE	Frédérique DUSSEAU	